

## Safety Data Sheet

# Roxtec Assembly Gel (FR)

Internal document ID and revision  
ROXNAV-339576052-265 Rev. 1

Current version publish date  
2023-03-01

Originally compiled  
[First Publish Date]

Previous version publish date  
[Previous Publish Date]

Cette Fiche de Données de Sécurité est rédigée dans une démarche volontaire : elle n'est pas obligatoire conformément à l'Article 31 du Règlement n°1907/2006.

## RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur du produit

Roxtec Assembly Gel (Gel de montage Roxtec)

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Aide au montage. Lubrifiant pour caoutchouc et plastique.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Roxtec International AB  
Box 540, 371 23 Karlskrona, Suède  
Téléphone : +46 455 36 67 00  
Fax : +46 455 820 12  
info@roxtec.com  
www.roxtec.com

### 1.4 Numéros d'appel d'urgence

Roxtec International AB  
Téléphone : +46 455 36 67 00  
Heures ouvrables: 8:00 - 16:00 CET  
Limitations des informations: Informations en anglais seulement!

## RUBRIQUE 2 – Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le mélange n'est pas classé comme dangereux aux termes du règlement CLP CE 1272/2008 ni de la 6<sup>e</sup> révision de 2015 du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) ou WHMIS 2015 (Canada).

Le mélange n'est pas couvert par les exigences de la fiche de données de sécurité aux termes de l'article 32 de la réglementation Reach CE 1907/2006 ni de la 6<sup>e</sup> révision de 2015 du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) ou WHMIS 2015 (Canada).

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Sans objet. Le produit ne contient aucune substance ni niveaux de concentration nécessitant un marquage spécifique.

### 2.3 Autres dangers

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient ni substances PBT (persistantes, bioaccumulables et/ou toxiques) ni substances vPvB (très persistantes, très bioaccumulables) d'une teneur supérieure à 0,1 %.

## RUBRIQUE 3 – Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Sans objet. Le produit est un mélange, voir 3.2.

### 3.2 Mélanges

Le produit est un polyalkylène glycol contenant des agents d'épaississement (silice) et de stabilisation non organiques. Le produit ne contient aucune substance ni niveaux de concentration nécessitant un marquage ou un signallement particulier.

## RUBRIQUE 4 – Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec la peau: Ne pas laisser le produit sécher sur la peau. Laver au savon et à l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer soigneusement à l'eau claire.

Inhalation: Respirer de l'air frais.

Ôter tout vêtement contaminé.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut causer une légère irritation en cas de contact avec la peau ou les yeux.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun soin médical immédiat ni traitement spécial n'est nécessaire. Traitement symptomatique si nécessaire.

## RUBRIQUE 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Choisir l'équipement d'extinction le plus approprié au cas spécifique.

Moyens d'extinction inappropriés: Aucun en particulier.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est ni inflammable ni combustible.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser la tenue de protection habituelle des sapeurs-pompiers conformément à la norme européenne NF EN 469, des gants (NF EN 659) et bottes (HO spécification A29 et A30) ou exigences équivalentes. Utiliser un appareil respiratoire autonome à circuit ouvert à air comprimé (NF EN 137).

## RUBRIQUE 6 – Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Stopper la fuite en l'absence de danger. Porter les équipements de protection appropriés, dont les équipements de protection individuelle mentionnés à la section 8 afin d'empêcher toute contamination de la peau, des yeux et des vêtements.

Ces indications s'appliquent à la fois aux opérateurs et aux personnes en charge des procédures d'urgence.

### 6.2 Précautions de protection de l'environnement

Empêcher tout déversement du produit vers le sol, la végétation, les canalisations, les égouts, l'eau de surface ou souterraine.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer immédiatement toute fuite pour empêcher le risque de glissade.

Récupérer le produit déversé dans un récipient adéquat. Évaluer la compatibilité du récipient à utiliser en se référant à la section 10. Absorber le reste à l'aide d'un matériau absorbant inerte.

S'assurer de la bonne ventilation du site de déversement. Tout matériau contaminé doit être éliminé conformément aux dispositions établies à la section 13.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Se référer aux sections 8 et 13 relatives aux équipements de protection individuelle et à l'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 7 – Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Avant de manipuler le produit, consulter l'ensemble des sections de la présente fiche de données de sécurité.

Prévenir toute fuite pour empêcher le risque de glissade.

Empêcher tout déversement du produit vers le sol, la végétation, les canalisations, les égouts, l'eau de surface ou souterraine.

Ne pas conserver de tissu contaminé par le produit dans ses poches de pantalon. Ôter tout vêtement contaminé.

Se laver soigneusement les mains après usage.

Ne pas manger, boire, ni fumer pendant l'utilisation du produit.

Ôter tout vêtement contaminé et équipement de protection avant de se rendre sur un lieu de restauration.

Utiliser une éponge, une brosse ou un système d'application alternatif. Lorsque le contact avec la peau est inévitable : appliquer une crème de protection sur la peau ou utiliser des gants hypoallergéniques « à faible résistance aux produits chimiques ».

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver le produit dans des récipients clairement étiquetés.

### 7.3 Utilisation finale particulière

Information non disponible.

## RUBRIQUE 8 – Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Information non disponible.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Utiliser une éponge, une brosse ou un système d'application alternatif. Lorsque le contact avec la peau est inévitable : appliquer une crème de protection sur la peau ou utiliser des gants hypoallergéniques « à faible résistance aux produits chimiques ».

Utiliser au besoin des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure.

Voir sections 6, 12 et 13 concernant les mesures de contrôle relatives à l'exposition de l'environnement.

## RUBRIQUE 9 – Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect (forme et couleur)	Graisse bleue, pâte.
b) Odeur	Inodore.
c) Seuil olfactif	Non disponible.
d) pH	5-7.
e) Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
f) Point initial et intervalle d'ébullition	Non disponible.
g) Point d'éclair	>100 °C
h) Taux d'évaporation	Non disponible.
i) Inflammabilité	Sans objet.
j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Non disponible.
k) Pression de vapeur	Non disponible.
l) Densité de vapeur	Non disponible.
m) Densité relative	970 kg/m <sup>3</sup> .
n) Solubilité	Insoluble dans l'eau.
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.
p) Température d'auto-inflammation	Non disponible.
q) Température de décomposition	Non disponible.
r) Viscosité	1 800 000 +/- 100 000 cP.
s) Propriétés explosives	Sans objet.
t) Propriétés oxydantes	Sans objet.

### 9.2 Autres informations

Matières solides totales (250 °C) : 100 %.

## RUBRIQUE 10 – Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune condition connue susceptible de provoquer une réaction dangereuse en conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable en conditions normales d'utilisation et de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune condition connue susceptible de provoquer une réaction dangereuse en conditions normales d'utilisation.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune en particulier. Se conformer cependant aux précautions usuelles en présence de produits chimiques.

### 10.5 Matières incompatibles

Information non disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Information non disponible.

## RUBRIQUE 11 – Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### a) Toxicité aiguë

Non répertorié.

#### b) Irritation/corrosion cutanée

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger.

#### c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger.

#### d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger.

#### e) Mutagénicité sur les cellules germinales

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger.

#### f) Cancérogénicité

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger.

#### g) Toxicité pour la reproduction

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger.

#### h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger.

#### i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger.

#### j) Danger par aspiration

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger.

### Informations sur les voies d'exposition probables

Peut causer une légère irritation en cas de contact avec la peau ou les yeux.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune information connue.

### Effets immédiats et différés, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Aucune information disponible.

### Valeurs numériques de toxicité (estimations de la toxicité aiguë par exemple)

Aucune information disponible.

### Effets interactifs

Aucune information disponible.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

**Autres informations**

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 12 – Informations écologiques

Empêcher tout déversement du produit vers le sol, la végétation, les canalisations, les égouts, l'eau de surface ou souterraine.

**12.1 Toxicité**

Information non disponible.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Information non disponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Information non disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Information non disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient ni substances PBT ni substances vPvB d'une teneur supérieure à 0,1 %.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Information non disponible.

**12.7 Autres effets néfastes**

Information non disponible.

## RUBRIQUE 13 – Considérations relatives à l'élimination

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Le produit n'est pas classé comme déchet dangereux. À réutiliser si possible. Les résidus du mélange et les emballages contaminés peuvent être incinérés. Les emballages propres peuvent être recyclés.

Se conformer aux législations de traitement des déchets nationales et locales.

Lutter contre l'utilisation du tout-à-l'égout pour éliminer les déchets.

## RUBRIQUE 14 – Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas dangereux aux termes des dispositions actuelles des codes de transport international de marchandises dangereuses par route (ADR, Europe), TDG (Canada) et voie ferrée (RID), du code du transport maritime international de marchandises dangereuses (IMDG) et des réglementations de l'association internationale du transport aérien (IATA)

**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

Non classé comme marchandise dangereuse.

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Sans objet.

**14.3 Classes de danger pour le transport**

Sans objet.

**14.4 Groupe d'emballage**

Sans objet.

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Sans objet.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Sans objet.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Information non pertinente.

**RUBRIQUE 15 – Informations réglementaires****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

EU

Réglementation CE 1907/2006 du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH).

Réglementation CE 1272/2008 du 16 décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient aucune substance dangereuse ni SVHC (substances très préoccupantes)

d'une teneur supérieure à 0,1 %.

Canada

Loi sur les produits dangereux et le Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2015-17).

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Le mélange et les substances qu'il contient n'ont fait l'objet d'aucune évaluation chimique.

**RUBRIQUE 16 – Autres informations**

Cette version remplace la fiche de données de sécurité mise à jour: 2018-12-10.

Motif des changements apportés lors de la révision de la FDS: Mise à jour générale.